

Ciné-débat « Bétharram et après. Comment faire évoluer la loi ? »

Informez pour mieux protéger

Hier soir, j'organisais au cinéma mon Ciné à ANGLET, avec mon équipe, un ciné-débat autour du film réalisé par Eric Pinatel, ancien élève et victime de Betharram.

D'autres victimes se sont jointes à lui pour apporter leurs témoignages sur la difficulté de se reconnaître victime tout d'abord et ensuite de faire la démarche d'aller déposer plainte contre ses agresseurs.

C'est exactement le sens du film réalisé par Eric Pinatel, un moyen métrage qui vient d'être sélectionné en compétition pour la septième édition du festival du film social.

Je tenais à cette rencontre entre l'art cinématographique, la réflexion, l'entraide, l'empathie pour les victimes.

Après Betharram... Et toutes les autres affaires qui émergent, que faire ?

Comment protéger les enfants des prédateurs sexuels et des pédophiles ?

–Faciliter et encourager la parole

–informer les enfants, partout où ils se trouvent, ainsi que les parents et ce dès le plus jeune âge.

–Augmenter les sanctions et les peines complémentaires

–Lever les prescriptions pour les victimes mineures...

Toutes ces pistes ont pu être explorées grâce aux témoignages, et aussi à l'aimable participation de Me Lore Marguiraut, Bayonnaise et Avocate au barreau de Pau, spécialisée dans le droit des victimes.

Je la remercie tout particulièrement ainsi que toutes les victimes qui ont pu s'exprimer dans une forme de dignité exemplaire.

Merci aussi à Monsieur Couprie, directeur du cinéma qui a tout de suite accepté de diffuser le film et qui nous a accueillis chaleureusement.

Ces témoignages enrichissent la réflexion du grand public venu nombreux- plus de 140 personnes-un jeudi de l'ascension très ensoleillé et ils m'aident à améliorer mon travail parlementaire sur un sujet que j'estime prioritaire : protéger les enfants.